



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU MORBIHAN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique en vue de créer un atelier porcin naisseur comportant, dans le cadre d'une restructuration externe, un effectif de 681 reproducteurs, 30 cochettes soit 2073 animaux équivalents, à l'adresse suivante : « Couesmelan » 56490 MENEAC , sera ouverte du 05 novembre 2012 au 08 décembre 2012 inclus à la mairie de MENEAC où toute personne pourra consulter le dossier comportant une étude d'impact pendant les horaires d'ouverture au public. Des informations sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'exploitant.

Aucune observation n'a été émise par l'autorité environnementale (information consultable sur le site Internet de la préfecture du Morbihan et de la DREAL Bretagne).

Ce projet est présenté par la SARL JOSSE (représentée par M. JOSSE Mickaël, gérant). Il est soumis à la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et fait l'objet d'une procédure susceptible d'aboutir à une autorisation assortie de prescriptions ou à un refus.

Sont désignés par M. le président du tribunal administratif, Madame Anne-Marie CARLIER (directrice d'un site industriel en retraite) et Monsieur André ROBERT (adjudant de gendarmerie en retraite) respectivement commissaires-enquêteurs titulaire et suppléant. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de MENEAC.

- lundi 05 novembre 2012 de 9h00 à 12h00
- mercredi 14 novembre 2012 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 23 novembre 2012 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 29 novembre 2012 de 14h00 à 17h00
- samedi 8 décembre 2012 de 9h00 à 12h00

Toute personne pourra prendre connaissance à la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan et à la mairie de Ménéac du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur. Ces éléments seront également publiés sur le site Internet de la préfecture du Morbihan, pour une durée qui ne peut être inférieure à un an à compter de la date de clôture de l'enquête.